



HAL
open science

Difficultés à la transmission pour les exploitations agricoles bretonnes

Romain Gate, Laure Latruffe

► **To cite this version:**

Romain Gate, Laure Latruffe. Difficultés à la transmission pour les exploitations agricoles bretonnes. 2014, 3 p. hal-01190098

HAL Id: hal-01190098

<https://hal.science/hal-01190098>

Submitted on 1 Sep 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Difficultés à la transmission pour les exploitations agricoles bretonnes

Résultats du stage de Master 2

Romain Gaté* et Laure Latruffe**

* Stagiaire – Agrocampus Ouest, UMR1302 SMART, Rennes

** Chargée de recherche – INRA, UMR1302 SMART, Rennes

23 septembre 2014

L'objectif général des travaux de la chaire « Entreprises et Économie Agricole », fruit du partenariat entre le Crédit Agricole en Bretagne et Agrocampus Ouest, est d'identifier et d'étudier les différents facteurs qui expliquent l'évolution des structures agricoles et de leurs performances, en France et plus spécifiquement en Bretagne.

Ces travaux doivent ainsi permettre de réfléchir à ce que pourrait être le « modèle agricole » breton d'ici 10 à 15 ans, et aux moyens à mettre en place tant aux niveaux humains, organisationnels, financiers que politiques, pour accompagner ou infléchir les tendances à l'œuvre.

Dans ce cadre, l'objectif du stage de fin d'études d'Agrocampus Ouest qui s'est déroulé de février à août 2014 à l'UMR SMART, était de comprendre les enjeux des transmissions des exploitations agricoles bretonnes et les difficultés rencontrées par les cédants et les repreneurs lors du processus de transmission.

Pour ce faire, une revue de littérature, des entretiens auprès d'experts impliqués dans le processus de transmission (Crédit Agricole en Bretagne, ALTEOR Transaction, Chambre

Régionale d'Agriculture de Bretagne, SAFER Bretagne, Région Bretagne et CER Ille-et-Vilaine), ainsi que des enquêtes auprès d'agriculteurs futurs cédants et d'agriculteurs récemment installés, ont été réalisés.

Quelques chiffres

En France, on dénombrait 12 453 installations en 2012, soit 42% de moins qu'en 1997. Parmi les régions, c'est le Grand Ouest qui compte le plus d'installations, dont presque un millier d'installations en Bretagne en 2012. La question des transmissions est aujourd'hui cruciale puisqu'un chef d'exploitation sur deux était âgé de plus de 50 ans en 2010.

Quels enjeux et difficultés ?

Le principal enjeu d'une transmission est la préparation et l'anticipation du côté du cédant. Une mauvaise préparation peut fragiliser la pérennité de l'exploitation et également la retraite du cédant. Il est nécessaire de commencer à réfléchir à sa stratégie de transmission dix ans avant la date choisie de départ en retraite.

Les difficultés principales relevées dans la littérature et soulignées par les experts rencontrés concernent le foncier, le financement et la relation entre le cédant et le repreneur.

Le foncier est un enjeu majeur d'une transmission : un foncier très morcellé rend par exemple une exploitation peu attractive ; de plus, une multitude de propriétaires fonciers est souvent synonyme de négociations complexes entre le cédant, les propriétaires et le repreneur ; enfin, le prix des terres dans certaines régions peut freiner certains processus de transmission en augmentant le besoin de financement.

Celui-ci est une contrainte majeure aux transmissions. Selon l'Observatoire de l'Installation et de la Transmission en Agriculture (EOLOAS), le coût global d'une installation aidée (c'est-à-dire le coût de la reprise et le coût des investissements pendant les cinq premières années suivant l'installation) est en moyenne de 285 000 euros pour une exploitation individuelle, et de 600 000 euros pour une EARL ou un GAEC. Ce niveau de capitalisation peut dissuader les jeunes agriculteurs de reprendre une exploitation. Le coût des investissements pour moderniser l'exploitation et assurer sa viabilité, suite à l'installation, est un poids supplémentaire pour les repreneurs. Certains cédants préfèrent ainsi réaliser eux-mêmes, avant leur retraite, les investissements nécessaires, afin de favoriser la transmission. Les transmissions peuvent également être facilitées par l'utilisation de différents outils comme le bail cessible, le Pacte Dutreil ou un fonds d'investissement, outils encore peu utilisés.

La recherche du repreneur ou du cédant « idéal » peut également s'avérer complexe. Il s'agit de s'entendre non seulement sur le prix, mais également sur la date d'entrée, sur la cession ou non de la maison d'habitation, sur le partage des rôles s'il s'agit de l'intégration d'un nouvel associé, etc. Il faut également prendre en compte les aspects psychologiques, certains cédants ayant des difficultés à se séparer de leur outil de travail. Enfin, on peut mentionner parmi les difficultés souvent évoquées la complexité administrative de la démarche de transmission et le délai qui en découle (environ 12 à 18 mois pour vendre l'outil de travail au successeur identifié).

Les résultats de l'enquête

Un échantillon de 15 exploitants installés depuis moins de cinq ans (qu'on appelle ici « nouveaux installés ») et de 25 exploitants de plus de 50 ans qui n'avaient pas encore transmis leur outil de travail (qu'on appelle ici « futurs cédants ») ont été enquêtés en face-à-face en juin 2014. L'enquête a couvert les quatre départements bretons. L'objectif était d'identifier les principales difficultés rencontrées lors du processus de transmission, et d'étudier plus spécifiquement le comportement d'investissement des futurs cédants avant transmission.

Les 15 nouveaux installés rencontrés ont en moyenne 32 ans et demi ; se sont installés sur une SAU moyenne de 64 hectares ; les deux tiers d'entre eux sont en EARL ou GAEC (et pour un tiers en entreprise individuelle) ; un tiers est sur une exploitation de granivores ; et un tiers sur une exploitation en mode biologique. L'installation s'est faite en cadre familial pour 7 nouveaux installés sur 15 et hors cadre familial pour les 8 autres. Le coût moyen de la reprise pour l'échantillon des 15 nouveaux installés était de 245 000 euros.

Les aspects les plus importants recherchés par les nouveaux installés dans le choix de l'exploitation à reprendre étaient une bonne structuration du foncier et une bonne rentabilité économique de l'exploitation. En ce qui concerne les difficultés rencontrées, parmi la liste de celles qui leur étaient proposées lors de l'enquête, 20% des nouveaux installés interrogés mentionnent les contrôles administratifs comme la difficulté la plus importante, devant la lourdeur administrative (en particulier les délais) (pour 13% des interrogés), le financement des capitaux d'exploitation (pour 13% des interrogés) et l'acceptation du projet par le voisinage (pour 13% des interrogés).

Les 25 futurs cédants rencontrés sont âgés de 57 ans en moyenne, exploitent une SAU de 86 hectares en moyenne dont 55% en ferme, principalement en EARL et GAEC (pour les deux tiers de l'échantillon).

L'exploitation est spécialisée en bovins-lait pour 36% des enquêtés, et en cultures-élevage pour 28% ; elle est en agriculture biologique pour 12% des enquêtés. Tous les futurs cédants interrogés envisagent de transmettre leur outil de travail, en totalité pour 80% d'entre eux et en plusieurs étapes pour 20% d'entre eux. Pour la moitié, le successeur est connu et principalement issu du cadre familial. Les trois quarts des futurs cédants interrogés veulent conserver des terres en propriété, à raison de 24,5 hectares en moyenne. Enfin, on peut noter que la réforme de la PAC de 2013 ne les a pas fait modifier leur date de transmission.

La moitié des futurs cédants enquêtés ont choisi d'augmenter leurs dépenses d'investissement en vue de la transmission. La raison principale derrière ce comportement d'investissement est de préparer le développement futur de l'exploitation. En ce qui concerne les difficultés rencontrées pour la transmission, les futurs cédants interrogés indiquent, dans la liste qui leur était proposée, qu'il s'agit principalement de la recherche du repreneur (pour 20% des interrogés), devant la lourdeur administrative et l'entente avec les propriétaires fonciers (pour 20% des interrogés dans les deux cas).

Perspectives

Ce travail, même s'il se doit d'être complété par une recherche plus poussée notamment avec des analyses statistiques sur un échantillon d'agriculteurs plus grand et plus représentatif de la diversité des situations, permet de dégager quelques conclusions intéressantes.

Tout d'abord, on peut souligner un certain dynamisme des transmissions dans la Région Bretagne, avec un accompagnement (conseillers, comptables, banquiers, etc.) qui semble satisfaisant pour les personnes interrogées. Néanmoins, la complexité et la lourdeur administratives sont des aspects clefs qui pourraient à l'avenir fragiliser ce dynamisme.

Ensuite, on observe que certains exploitants de plus de 50 ans anticipent leur transmission en adoptant une stratégie d'investissement spécifique, qui éviterait au repreneur d'avoir à mettre en place ces investissements, favoriserait la continuité de l'activité productive et diminuerait ainsi le coût global de reprise.

Enfin, un problème crucial risque de se poser dans les années à venir pour le foncier, puisque les cédants transmettent rarement la totalité de leurs terres en propriété. Les nouveaux installés sont ainsi de moins en moins propriétaires.

Pour en savoir plus

GATE Romain. 2014. *La transmission des exploitations agricoles : Stratégies des cédants et freins à l'installation-transmission. Etude de cas en Bretagne.* Mémoire de fin d'études encadré par Laure Latruffe, Master 2 Spécialité POMAR (Politiques et Marchés de l'Agriculture et des Ressources), Agrocampus Ouest.

Définitions

EARL : entreprise agricole à responsabilité limitée
GAEC : groupement agricole d'exploitation en commun
PAC : Politique Agricole Commune
SAU : surface agricole utile

Remerciements

Nous remercions chaleureusement tous les agriculteurs qui ont été enquêtés et tous les experts qui ont été interrogés, pour le temps consacré et pour leur accueil.